

CALENDRIER DES COURS DE CODE THÉORIQUES,
RENDEZ-VOUS POST-PERMIS,
ET RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUES EN SALLE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
11h à 13h	Accès libre en salle de code*	Accès libre en salle de code*	Accès libre en salle de code*	Accès libre en salle de code*	Accès libre en salle de code*	POST-PERMIS
15h à 17h	Accès libre en salle de code*	Accès libre en salle de code*	Accès libre en salle de code*	Accès libre en salle de code*	Accès libre en salle de code*	RDV pédagogique AAC / Préparation des VOYAGES ÉCOLE
17h à 19h	Préparation Examen Théorique Général Correction avec un enseignant	Préparation Examen Théorique Général Correction avec un enseignant	Règlementation Ou Théorie de la Pratique Ou Sensibilisation à la Sécurité Routière*	Préparation Examen Théorique Général Correction avec un enseignant	Règlementation Ou Théorie de la Pratique Ou Sensibilisation à la Sécurité Routière*	Bureau Fermé

3 thèmes sont obligatoires durant votre formation parmi les thématiques en Sécurité Routière traitées suivantes :*

- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- L'influence de la fatigue sur la conduite ;
- Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée ;
- Les usagers vulnérables ;
- La pression sociale (publicité, travail ...) ;
- La pression des pairs.
- Alcool et stupéfiants, vitesse, défaut de port de la ceinture de sécurité ...
- La réglementation et règles de circulation.

Planning pouvant être soumis à modification,
fonction des plannings pédagogiques en cours et des besoins des stagiaires.

VOS FORMATEURS EN CHARGE DE LA FORMATION THÉORIQUE :

Fabienne pour les cours de code à thème et RDV Pédagogiques.

Stéphane pour la préparation des Voyages École.

Le samedi, si aucun RDV POST-PERMIS ou RDV PEDAGO ne sont prévus, l'accès en salle de code est libre*.

Un affichage spécifique sera établi chaque mois pour ce jour-là et chaque semaine pour les thèmes liés à la réglementation, à la théorie de la pratique ou la sensibilisation à la Sécurité Routière.

Tous nos enseignants sont formateurs et diplômés du B.E.P.E.C.A.S.E.R.

*sous réserve d'être inscrit à l'auto-école et de disposer d'un badge d'accès.